

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université de Bordeaux

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 05/10/2021

Rapport publié le 27/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Anne Donnier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université de Bordeaux (UB) est une université pluridisciplinaire qui jouit d'un rayonnement national et international. Plus de 55 000 étudiants se voient proposer des formations universitaires, dont 69 de deuxième cycle évaluées dans le présent rapport. Elles sont proposées en formation initiale et en formation continue et, pour certaines d'entre elles, en alternance ou à distance. Ces masters ou grades de master se répartissent au sein de cinq champs disciplinaires de recherche et de formation de taille inégale : Droit, science politique, économie, gestion regroupant 29 masters ; Sciences et technologies regroupant 23 masters ; Sciences de la santé regroupant quatre masters et cinq grades de master ; Sciences de l'Homme regroupant sept masters ; et Sciences de la vigne et du vin comprenant un unique master.

Ces champs sont également rattachés à quatre collèges et deux instituts de l'établissement : Droit, science politique, économie, gestion ; Sciences et technologies ; Sciences de la santé ; Sciences de l'Homme, l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV), ainsi qu'au centre de formation des apprentis (CFA).

L'offre de formation couvre des domaines disciplinaires à la fois variés et classiques (Droit, économie, gestion ; santé ; sciences et technologies ; sciences humaines et sociales ; sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS ; enseignement) et un domaine nettement plus restreint, mais en phase avec la situation géographique bordelaise, avec une formation en sciences de la vigne et du vin.

Ces formations s'appuient sur 19 composantes qui sont d'une part des unités de formation (UF) ou des unités de formation et de recherche (UFR) : Droit et sciences politiques, Économie, Gestion, Biologie, Chimie, Informatique, Mathématiques et interactions, Physique, Sciences de l'ingénieur, Sciences de la terre et environnement, Sciences médicales, Sciences pharmaceutiques, Sciences odontologiques, Anthropologie, Psychologie, Sciences de l'Éducation, Sociologie et STAPS ; et d'autre part l'Institut des sciences de la vigne et du vin.

L'offre de formation diversifiée répond à une demande locale et nationale importante (ce qui traduit l'attractivité de l'établissement) qui s'étend jusqu'aux portes d'universités voisines présentes à Toulouse, Pau, La Rochelle, Poitiers ou Limoges, lesquelles offrent des formations similaires. Sur le plan scientifique, les mentions sont adossées, d'une part, au collège des écoles doctorales constitué de huit écoles doctorales et, d'autre part, à huit départements de recherche regroupés sous différentes structures : Unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), équipes d'accueil (E.A.), etc. Le monde socio-économique est associé à la formation des étudiants tant par la collaboration d'intervenants non académiques au sein de l'université que par la mise en situation des étudiants en milieu professionnel : partenariats avec des entreprises locales entre autres avec celles du secteur de l'aéronautique ou des grands domaines viticoles bordelais, avec l'École nationale de la magistrature, les hôpitaux, l'institut hospitalo-universitaire de Bordeaux, l'IRTS (institut régional du travail social), l'IEP (institut d'études politiques) de Bordeaux, etc.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Le processus de pilotage est détaillé et mobilise, dans le cadre d'une concertation régulière, les instances présidentielles, des « structures de niveau intermédiaire » (SNI) constituées de quatre collèges et de deux instituts qui assurent un pilotage décentralisé. Le périmètre de chaque champ de formation est défini par la présidence de l'université en concertation avec la direction des collèges et instituts ainsi que les UF ou UFR qui les composent. La stratégie et les objectifs de certains collèges (Sciences et technologies par exemple) sont de surcroît définis par un contrat d'objectifs, de moyens et de services (COMS) pluriannuel dans la perspective de renforcer le pilotage de l'offre de formation. Plusieurs instances assurent, avec efficacité, les conditions d'un dialogue entre les différents acteurs : le bureau de la direction du collège, le comité de direction du collège, le conseil du collège, ce qui démontre le rôle joué par ces structures intermédiaires dans le pilotage de la formation. Il convient de souligner le cadrage et les procédures mises en place par la présidence pour le projet d'accréditation des masters : cahier des charges, calendrier des évolutions attendues, feuilles de route rédigées par les équipes pédagogiques. Il s'agit là d'une démarche exemplaire, mais dont il s'agira d'assurer le suivi.

Face au constat d'une trop faible et d'une trop inégale participation des étudiants et des diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations, l'établissement a fait de cette question l'une des priorités de son projet. À ce titre, plusieurs objectifs ont été déterminés et un certain nombre de dispositifs sont envisagés : accroître la participation aux élections universitaires, formaliser un « comité des usagers ». Il conviendra toutefois de vérifier qu'ils seront atteints.

L'articulation entre formation et recherche est assurée bien souvent au moyen d'enseignements d'initiation à la recherche ou de rédaction de mémoires de recherche, même si l'on peut regretter que des travaux de recherche ne soient pas plus souvent proposés. Ainsi, les formations, dans leur ensemble, sont bien adossées à la recherche par le rattachement des enseignants-chercheurs à diverses unités de recherche de portée locale ou nationale. Dans le domaine de la santé, l'adossement à la recherche de certaines formations en cours d'universitarisation est encore limité. Toutefois, l'établissement, bien conscient de cette faiblesse, s'est fixé comme objectif prioritaire d'y développer le lien entre formation, recherche et soins.

Par ailleurs, les responsables de nombreux cursus visant une insertion professionnelle immédiate ont formalisé des liens variés et efficaces avec le monde socio-économique, ce qui contribue incontestablement à préparer très convenablement les étudiants à la vie active.

Quelques formations, notamment en Droit, s'efforcent de mutualiser les enseignements entre mentions, mais une réflexion par champ pourrait être utile afin de mieux organiser les enseignements transversaux et donc de traduire une cohérence dans le continuum du cursus de formation de l'étudiant.

Le suivi de l'offre de formation et des indicateurs est essentiellement assuré par les services centraux de l'établissement qui mettent à disposition des tableaux de bords facilement accessibles. Toutefois, l'absence de référence à ces tableaux de bord dans certaines fiches des formations indique que tous les responsables de formation ne s'approprient pas encore ces indicateurs nécessaires à l'amélioration continue. C'est tout particulièrement le cas de la mention *STAPS : management du sport* pour laquelle il a été constaté une absence d'analyse qualitative des emplois occupés par les diplômés. Cette lacune résulte de l'absence d'un pilotage organisé, lisible et opérationnel, aggravée par une trop faible présence d'enseignants-chercheurs titulaires relevant de la composante STAPS.

Il pourrait alors être judicieux que les équipes pédagogiques se préoccupent de ces données, ce qui est envisageable s'agissant de cohortes d'étudiants relativement peu nombreuses en master. En l'état, le pilotage de l'offre de formation est globalement satisfaisant et, pour les formations qui se singularisent par un manque de réactivité, l'établissement s'engage à y remédier à court terme.

La réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés sont de bon niveau, ce qui est attendu s'agissant d'un deuxième cycle d'études. Quant à la formation tout au long de la vie, elle occupe une place de choix dans le domaine de la santé et dans certaines formations en économie et gestion, mais pourrait être renforcée dans le domaine juridique où elle reste encore trop souvent peu visible.

Bien que l'accompagnement personnalisé autour des stages, envisagé par l'établissement, permettra probablement aux futurs diplômés de traduire leurs acquis en compétences, la mise en situation professionnelle, entre autres par des stages, est loin d'être systématisée, contrairement au cadrage annoncé par l'établissement. Il en va ainsi du master Économie de l'entreprise et des marchés qui ne prévoit rien de tel de manière obligatoire. Cela est en contradiction avec les dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 22 janvier 2014 qui prévoit que la formation conduisant au diplôme national de master comprend au moins une expérience en milieu professionnel de l'étudiant.

Le management de la qualité mis en œuvre par l'établissement est inégal selon les champs. Si, dans leur ensemble, les formations sont présentées comme attractives, on regrette de ne pas toujours disposer d'informations concernant le cursus d'origine des étudiants, les flux et les critères de sélection au sein de certaines formations. On peut ainsi regretter les insuffisances constatées du master Économie de l'entreprise et des marchés, qui ne définit pas ses modalités de recrutement et de manière plus générale les conditions d'admission dans ce master. La mise en place des conseils de perfectionnement qui était inégalement assurée au sein des collèges a fait l'objet, dans ce projet, d'un cadrage plus strict de l'établissement. Ce cadrage devrait permettre une généralisation de leur bon fonctionnement. C'est d'autant plus important que les travaux des conseils de perfectionnement constituent une aide essentielle au pilotage, pour une amélioration de la qualité de la formation. À cet égard, la mention *STAPS : management du sport* ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Il convient également de souligner le souci de l'établissement et des équipes pédagogiques de s'approprier les recommandations du Hcéres à la suite des divers rapports d'évaluation. Le plus souvent, les évolutions de l'offre de formation sont justifiées par une argumentation informative et détaillée. L'Université de Bordeaux est manifestement animée par la volonté d'améliorer les formations existantes afin de renforcer leur attractivité.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Le projet d'accréditation est organisé autour de trois axes : l'ouverture des cursus, la connexion des programmes d'études à leur environnement et l'autonomisation des étudiants. Ces trois axes structurants apparaissent à la fois dans le document de politique générale et dans les fiches des formations, ce qui montre une appropriation par les équipes pédagogiques. Cela se traduira par un accompagnement personnalisé des étudiants en adéquation avec leur projet professionnel.

L'organisation globale de l'offre de formation en master est conforme au cadrage réglementaire, c'est-à-dire en quatre semestres. On déplore que la réglementation ne soit pas encore respectée dans le master Économie de l'entreprise et des marchés qui se déroule sur deux semestres exclusivement, sans passerelles avec d'autres M1 permettant une poursuite d'études cohérente dans ce master. En outre le volume horaire de cette mention, largement insuffisant, contribue aux inquiétudes fortes sur la qualité de la formation.

La plupart des autres mentions de master ont une architecture classique avec un tronc commun en première année (M1) et des parcours très spécialisés en deuxième année (M2). Les blocs de connaissances et de compétences (BCC) font l'objet d'une réflexion approfondie et pertinente pour la préparation de l'accréditation. Par un accompagnement dont il entend faire bénéficier progressivement les responsables des mentions, l'établissement généralisera ces BCC ainsi que les portefeuilles de compétences à l'ensemble des formations.

La politique de l'établissement au regard de l'international est très volontariste, ce qui est à encourager, mais n'apparaît pas toujours explicitement au niveau des formations. Il convient de mentionner l'originalité du parcours transversal Droit privé comparé que l'on retrouve dans plusieurs mentions de droit et qui apporte une formation comparatiste exemplaire et originale aux étudiants concernés. Il convient également de saluer l'effort incontestable fourni par les responsables de 27 parcours au sein de 16 mentions qui proposent des doubles ou multi-diplomations ainsi que des formations labellisées au niveau européen : Erasmus Mundus, EIT-Institut européen d'innovation et de technologie. Toutefois, la politique volontariste de l'établissement en matière internationale pourrait justifier que les certifications en langues ne soient pas seulement « proposées » et que soit visé un niveau supérieur à B2. Au regard de l'offre de formation d'excellence proposée par l'établissement, il conviendra de veiller à ce que les formations encore insuffisamment tournées vers la coopération internationale soient accompagnées et que les liens existants continuent d'être renforcés.

La professionnalisation prend de l'ampleur dans ce projet d'offre de formation notamment par le biais d'un grand nombre de parcours qui seront désormais accessibles par la voie de l'alternance. La formation tout au long de la vie sera particulièrement soutenue et complètera ainsi l'ouverture vers les secteurs du monde du travail.

L'innovation pédagogique, qui était déjà mise en place de manière relativement classique dans de nombreuses mentions, constitue un axe majeur d'évolution de l'offre de formation. Il conviendra de vérifier si cette évolution trouve application dans l'ensemble des mentions. Par ailleurs, seules certaines mentions de master incluent une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, mais l'établissement souhaite l'étendre à l'ensemble de l'offre de formation de 2^e cycle.

La politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et des compétences est encore en cours d'évolution. Il est nécessaire qu'une réflexion d'ensemble soit menée sur cette question essentielle à la visibilité de l'offre de formation, en lien avec la mise en place des BCC.

Le projet présenté est ambitieux et l'Université de Bordeaux se donne les moyens, grâce à de nombreux services centraux en appui des équipes pédagogiques, de faire évoluer son offre de formation au bénéfice des étudiants et de la qualité des conditions d'études.

Les formations

Champ : Droit, science politique, économie, gestion

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
Droit de la propriété intellectuelle	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit de la santé	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit européen	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit international	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit privé	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit public	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Droit social	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Économie de l'entreprise et des marchés	M	Université de Bordeaux	Avis défavorable Le master est un M2 suspendu, sans passerelle formalisée pour l'accueil des étudiants en M2. Les modalités de recrutement ne sont pas transparentes car les conditions d'admission ne sont pas formalisées dans un processus défini. L'absence de mise en situation professionnelle obligatoire, notamment par des stages, n'est pas conforme à l'article 16 de l'arrêté du 22 janvier 2014. Il existe des inquiétudes fortes sur la qualité de la formation, notamment en raison du volume horaire de la formation nettement insuffisant.

Économie du développement	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Économie internationale	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Entrepreneuriat et management de projets	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Finance	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Gestion du patrimoine	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Histoire du droit et des institutions	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Intelligence économique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Justice, procès et procédures	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Management	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Science politique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable

Champ : Santé

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Certificat pour la capacité d'orthophonie	GM	Université de Bordeaux	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (diplôme d'État de sage-femme)	GM	Université de Bordeaux	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	GM	Université de Bordeaux	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	GM	Université de Bordeaux	Avis favorable

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	GM	Université de Bordeaux	Avis favorable
Pharmacologie	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Santé	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
Santé publique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université de Bordeaux	Avis favorable

Champ : Sciences de la vigne et du vin

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Sciences de la vigne et du vin	M	Université de Bordeaux Bordeaux Sciences Agro	Avis favorable

Champ : Sciences de l'Homme

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Anthropologie	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Psychologie	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Sciences de l'éducation et de la formation ¹	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Sciences sociales	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Bordeaux	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création d'intitulés spécifiques de mentions dérogatoires à la nomenclature nationale relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

STAPS : management du sport	M	Université de Bordeaux	<p>Avis défavorable</p> <p>Il existe des inquiétudes fortes sur la qualité de la formation :</p> <p>Absence de pilotage lisible et opérationnel.</p> <p>Persistance d'une inquiétude forte liée à la trop faible présence d'enseignants-chercheurs titulaires relevant de la composante STAPS.</p> <p>Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.</p> <p>Absence d'analyse qualitative des emplois occupés par les diplômés.</p>
-----------------------------	---	------------------------	--

Champ : Sciences et technologie

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Anthropologie biologique, préhistoire ²	M	Université de Bordeaux	Création Avis favorable
Bio-informatique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Biochimie, biologie moléculaire	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université de Bordeaux Bordeaux Sciences Agro	Avis favorable
Biologie, agrosociétés	M	Université de Bordeaux Bordeaux Sciences Agro	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Chimie	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Géoressources, géorisques, géotechnique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Information et médiation scientifique et technique	M	Université de Bordeaux Université Bordeaux Montaigne	Avis favorable
Informatique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Ingénierie de la santé	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Maintenance aéronautique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable

² Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création d'intitulés spécifiques de mentions dérogatoires à la nomenclature nationale relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Mathématiques appliquées et statistique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Mécanique	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises — MIAGE	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Neurosciences	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Nutrition et sciences des aliments	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Physique fondamentale et applications	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Sciences cognitives	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Sciences de la mer	M	Université de Bordeaux	Avis favorable
Toxicologie et éco-toxicologie	M	Université de Bordeaux	Avis favorable

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON,
Président
Madame Lynne FRANJIE,
Directrice du département formation
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations relatives
au rapport HCERES du projet
d'offre de formation de 2e cycle
pour le contrat 2022 – 2027 de
l'université de Bordeaux

Réf : 2022-01-04

Affaire suivie par :
Sandrine RUI
Vice-présidente Formation, vie
universitaire et citoyenne
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA du pôle Formation,
insertion professionnelle et vie
universitaire
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 4 janvier 2022,

Monsieur le Président,
Madame la Directrice,

Nous remercions le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour le rapport concernant le
projet d'offre de formation de 2e cycle pour le contrat 2022 – 2027 de l'université
de Bordeaux.

Ce rapport et ses conclusions distinguent la qualité, l'innovation pédagogique et la
visée transformatrice de notre projet de formation. Un certain nombre
d'observations du comité seront par ailleurs très utiles dans le cadre de
l'amélioration continue de notre offre de formation.

Vous trouverez en pièce attachée à ce courrier des compléments en réponse aux
observations formulées par le comité, concernant la mention Management du sport,
ainsi que la mention Economie de l'entreprise et des marchés, qui ont reçu toutes
deux un avis défavorable de la part du comité.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, madame la Directrice, à l'assurance
de mes sentiments les meilleurs.

Manuel TUNON de LARA
Président



**Observations relatives au rapport HCERES
du projet d'offre de formation de 2e cycle
pour le contrat 2022 – 2027 de l'université
de Bordeaux**

Master mention Management du sport :

Faculté

**Sciences et techniques des activités
physiques et sportives (Staps)**



Observations et mesures correctives

La demande de renouvellement d'accréditation de la mention de Master mention Management du sport de la Faculté des Staps de l'Université de bordeaux a reçu, après navette et audition, un avis défavorable de la part des experts de l'HCERES.

Le présent document a pour objectif, dans un premier temps de lister les éléments clés des rapports d'autoévaluation et d'accréditation de l'HCERES et dans un deuxième temps, de présenter le plan des actions correctrices que s'engagent à mener l'équipe pédagogique de mention et la direction de la composante de formation, plan ayant pour but de répondre aux inquiétudes fortes exprimées par les experts de l'HCERES et à conserver, par ailleurs, la confiance de l'établissement quant à la capacité des représentants de la Faculté des STAPS à inscrire *toute* son offre de formation dans une dynamique d'amélioration continue.

Conclusion HCERES sur l'autoévaluation

Principaux points forts :

Très bon positionnement de la formation (parcours GSDT et MI2PAS).

Forte présence des partenaires socio-économiques.

Internationalisation marquée dans la formation (mobilités et cours en langues étrangères).

Bon adossement aux projets de recherche.

Principaux points faibles :

Pilotage de la formation désorganisé avec de fortes disparités entre les parcours.

Suivi de l'insertion professionnelle inexistant.

Faible positionnement du parcours M312S par rapport aux autres parcours.

Approche compétences non mise en œuvre à ce jour.

Composition du dossier d'autoévaluation parcellaire.

Les réponses apportées par la composante n'ont pas suffisamment convaincu et les représentants de la mention ont été auditionnés suite à l'évaluation de la fiche de demande d'accréditation :

STAPS : management du sport	M	Université de Bordeaux	Avis réservé. Aucune réponse n'a été apportée concernant l'absence de suivi de l'insertion professionnelle et, plus largement, la défaillance du pilotage de la mention.
-----------------------------	---	------------------------	---

L'audition n'ayant pas permis d'apporter les éléments suffisants pour lever les réserves des experts de l'HCERES, l'avis défavorable suivant a été prononcé :

STAPS : management du sport	M	Université de Bordeaux	<p>Avis défavorable</p> <p>Il existe des inquiétudes fortes sur la qualité de la formation :</p> <p>Absence de pilotage lisible et opérationnel.</p> <p>Persistance d'une inquiétude forte liée à la trop faible présence d'enseignants-chercheurs titulaires relevant de la composante STAPS.</p> <p>Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.</p> <p>Absence d'analyse qualitative des emplois occupés par les diplômés.</p>
-----------------------------	---	------------------------	--

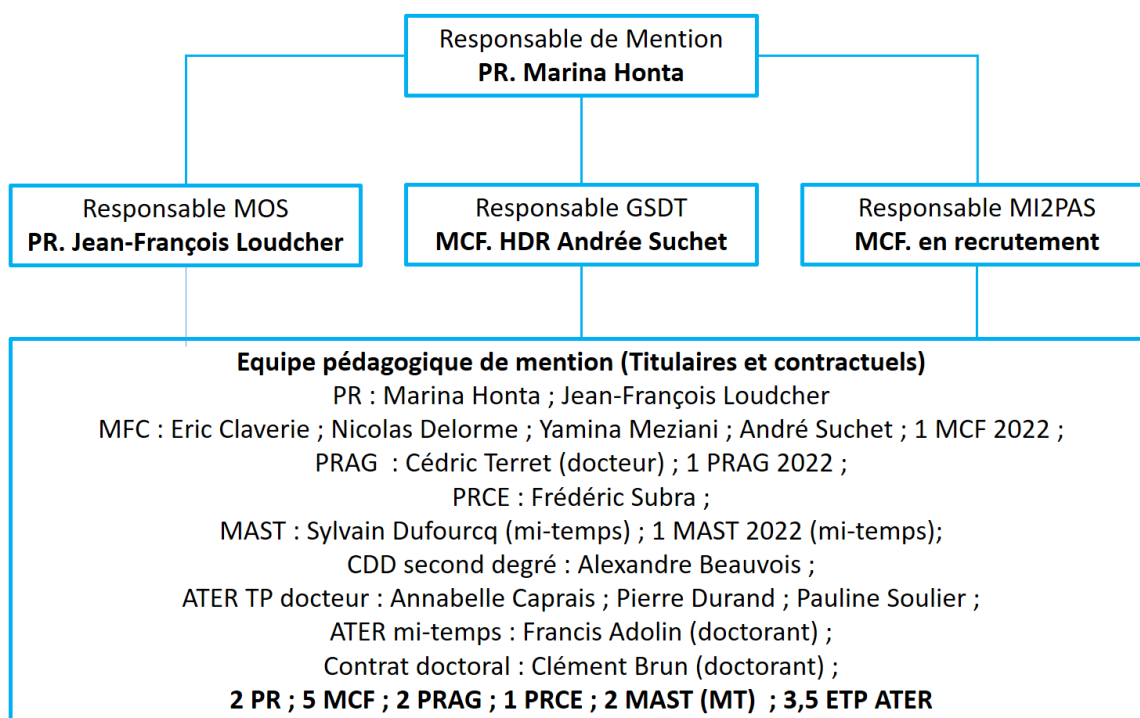
Suite à cet avis, une réflexion et un travail des représentants de la Mention, de la Composante STAPS, du Collège Sciences de l'Homme et de la Direction de la Formation et de la Gestion des Cours (DFGC) de l'Université de Bordeaux sur l'évolution du pilotage de la formation et les actions correctrices à mettre en œuvre ont abouti aux décisions et engagements suivants :

- 1) La responsabilité de la mention sera confiée en septembre 2022 à Marina Honta, professeure, qui termine son mandat à la vice-présidence en charge de l'orientation, des relations avec le secondaire et de l'insertion professionnelle. Marina Honta a par ailleurs déjà assuré cette même responsabilité durant le contrat quinquennal 2011-2016. Le rapprochement avec les agents de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire (OFVU), actuellement engagés dans la construction de tableaux de bord à destination des responsables pédagogiques et dédiés au suivi de la qualité de l'insertion professionnelle est d'ores et déjà acté. Cet appui permettra de réaliser des analyses quantitatives et qualitatives robustes et régulières des indicateurs de suivi des étudiants aux niveaux de la mention mais aussi des parcours. Si à la suite de cette pleine appropriation des indicateurs produits par l'OFVU des enquêtes plus spécifiques et complémentaires sur le devenir des étudiants devaient se révéler nécessaires, elles seront mises en place à partir d'un travail fin et partagé avec les responsables de parcours et représentants du conseil de perfectionnement (dont les acteurs du monde socio-économique mais aussi les anciens étudiants). Un annuaire des anciens élèves sera d'ailleurs formalisé et mis à jour régulièrement.
- 2) Le conseil de perfectionnement sera, dès cette année, assis au niveau de la mention et renforcé conformément à la note de cadrage de l'établissement. Les réunions se tiendront deux fois par an. En outre et comme le prévoit le contenu de la note, chaque réunion donnera lieu à un compte rendu qui contiendra les propositions d'actions visant l'amélioration continue de l'offre de formation. Le suivi donné à ces propositions sera systématiquement présenté et débattu *a minima* au sein du conseil de perfectionnement et des instances de pilotage de la composante de formation.
- 3) Les recrutements pour la rentrée 2022 d'un MCF, d'un MAST mi-temps et d'un PRAG sont actés. Le maintien des supports de poste MAST et ATER actuels est également acté. Ces

éléments du PGE 2022 témoignent de la volonté de l'Université de renforcer l'équipe en titulaires et de la priorité donnée à cette mention de master au sein de la faculté des STAPS.

- 4) Pour mémoire, dans le projet d'accréditation 2022-2027 de la mention, le parcours M3I2S n'a pas été reconduit. Un parcours Management des organisations sportives (MOS) en apprentissage a été mis en place (opération Campus 2023 – 29 apprentis). Cette évolution récente de l'offre de formation atteste, nous semble-t-il, de deux processus majeurs. Elle confirme la capacité des membres de l'équipe pédagogique de mention à répondre de façon pertinente au référentiel de formation élaboré par les acteurs du monde sportif, ici le GIP mis en place par la fédération française de rugby. Ce référentiel, par ailleurs, constitue un cahier des charges exigeant stipulant, explicitement, les compétences et connaissances qu'il s'agit de faire acquérir aux apprentis à l'issue de la formation. Cette dynamique, précieuse, servira de base pour concevoir, à l'échelle de la mention, l'approche par compétence attendue. Cette dernière sera ainsi précisée et totalement mise en place dès la rentrée 2022. Second processus majeur, cette ouverture à l'apprentissage témoigne de la capacité des membres de l'équipe pédagogique de mention à s'inscrire pleinement dans le respect des axes stratégiques de cadrage de l'offre de formation précisés par l'établissement.

Ces mesures correctives fortes sauront, nous l'espérons, répondre aux inquiétudes des experts de L'HCERES que nous remercions pour leur vigilance et la pertinence de leur évaluation. La Faculté des STAPS réaffirme, par ces actions correctrices et ces engagements sincères, sa volonté que soit accréditée la Mention de master Management du Sport composée de trois parcours.



Master mention Economie de l'entreprise et des marchés :



Faculté Economie, gestion et
administration économique
et sociale

Observations et mesures correctives

La demande de renouvellement d'accréditation du Master **mention Economie de l'entreprise et des marchés** a recueilli un avis défavorable de la part des experts du HCERES à l'issue de l'audition des représentants de la mention.

En effet, les experts mettent en avant l'absence de master 1 au sein de cette mention ainsi que diverses autres réserves.

Pour répondre à ces réserves et organiser le cursus des étudiants en 4 semestres de master, la Faculté Economie, gestion et administration économique et sociale, en accord avec le responsable de la mention économie internationale (Michel Dupuy) et la direction du collège DSPEG renonce à demander l'accréditation de la mention Economie de l'Entreprise et des marchés.

Le parcours de Economic Affairs sera repositionné au sein de la mention Economie Internationale.

Les conclusions et la motivation des avis rendus par l'HCERES sur la base des rapports d'auto-évaluation et d'accréditation seront également reprises afin d'ajuster cette offre de formation, afin de présenter les mesures correctives que les responsables de la mention et la direction de la composante ont déterminées d'un commun accord et s'engagent à mettre en place afin de répondre au mieux aux inquiétudes fortes explicitées par les experts du HCERES.

Conclusions HCERES sur l'auto-évaluation :

Principaux points forts :

- L'internationalisation de la formation et la présence d'enseignements en anglais constituent un atout.
- L'équipe pédagogique assure un bon accompagnement des étudiants.
- La formation bénéficie d'une forte attractivité.

Principaux points faibles :

- Ce M2 suspendu le fait plus ressembler à un diplôme universitaire (DU) qu'à un véritable master.
- La quasi-absence du suivi du devenir des étudiants est à regretter.
- La pédagogie reste peu innovante.
- Le master semble souffrir d'une absence d'adossement explicite à la recherche.

Avis HCERES suite à l'évaluation de la fiche de demande d'accréditation :

Économie de l'entreprise et des marchés	M	Université de Bordeaux	Avis défavorable : le master est un M2 suspendu, sans stage, dont on ignore l'origine et les modalités de recrutement des étudiants.]
---	---	------------------------	---

Avis HCERES suite à l'audition des responsables de la formation :

Avis défavorable

Le master est un M2 suspendu, sans passerelle formalisée pour l'accueil des étudiants en M2. Les modalités de recrutement ne sont pas transparentes car les conditions d'admission ne sont pas formalisées dans un processus défini. L'absence de mise en situation professionnelle obligatoire, notamment par des stages, n'est pas conforme à l'article 16 de l'arrêté du 22 janvier 2014. Il existe des inquiétudes fortes sur la qualité de la formation, notamment en raison du volume horaire de la formation nettement insuffisant.

Suite à ce dernier avis, soutenus par la Direction du Collège, les responsables de la mention Economie de l'entreprise et des marchés, ainsi que ceux de la mention Economie internationale ont travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Formation et de la gestion des Coursus (DFGC) de l'université pour définir les mesures correctives à mettre en place :

- **Intégration du M2 dans un cursus de master en 4 semestres :**

Conformément aux recommandations de l'HCERES, l'architecture du parcours comme M2 suspendu a été abandonnée. Le Master mention Economie de l'entreprise et des marchés parcours Economic Affairs débutant précédemment au semestre 4 sera dorénavant intégré à la mention Economie internationale qui comprend un master 1 débouchant sur quatre parcours de master 2 (M2 Commerce et stratégies internationales ; M2 Economie, banque et finance internationales ; M2 Expertise en affaires européennes ; et M2 Economic Affairs). Le parcours Economic Affairs sera le seul enseigné intégralement en anglais.

- **Conditions d'admission :**

A l'issue des deux premiers semestres commun du master mention Economie internationale les étudiants auront un accès de droit au semestre 4 du parcours Economic Affairs à condition d'avoir un niveau minimum B2 certifié.

- **Expérience en milieu professionnel :**

Conformément à l'art.16 de l'arrêté du 22 janvier 2014, et à l'art.11 de l'arrêté du 30 juillet 2018, l'expérience en milieu professionnel prendra la forme d'un stage obligatoire de 3 mois minimum (en France ou à l'étranger) et comprenant séances de préparation, suivi et soutenance (en présentiel ou distantiel).

Ce stage viendra renforcer l'articulation de la formation avec le monde socio-économique en complément du module existant « Business Development Project » tourné vers l'entrepreneuriat étudiant (soutien de ULAB pour la formation à la créativité, de l'UBeeLab, incubateur de projets, et possibilité pour les étudiants qui souhaitent créer leur entreprise à l'issue du projet de candidater pour l'obtention du statut nationale d'étudiant-entrepreneur).

- **Volume horaire :**

Le volume horaire du M2 Economic Affairs s'élève aujourd'hui à 388h année, ce qui correspond à un volume plus élevé que la moyenne des formations en économie. L'ajout des séances de préparation au stage et d'un cours d'initiation à la recherche devrait porter ce volume horaire à près de 400h année.

Les avis successifs et les recommandations des experts de l'HCERES nous ont alertés sur le caractère problématique d'un master 2 « suspendu » et sur la non-conformité de notre formation due notamment au fait que le stage en milieu professionnel était facultatif et non obligatoire. Nous remercions les experts pour leur vigilance et leurs conseils utiles et espérons que les mesures correctives significatives que nous proposons et que nous nous engageons à mettre en place sauront lever les inquiétudes des experts de l'HCERES et permettront l'accréditation du M2 Economic Affairs au sein de la mention Economie internationale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)